

DÉMOCRATIE CITOYENNE

CONTEXTE LOCAL

La vie politique n'intéresse pas ou peu les citoyens. Nous le constatons aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle locale. Ce désintérêt a pour conséquence une résignation, et même pire, un désengagement des citoyens pour la politique menée par la ville. Le contexte social, économique et politique de la ville peuvent expliquer en partie ce désengagement citoyen. Mais de façon plus profonde, les citoyens n'ont que très peu de pouvoir sur les décisions qui sont prises par la Mairie. De multiples exemples le montrent:

- L'écoquartier : un collectif de citoyens s'est organisé afin de d'informer et de proposer des solutions alternatives. La mairie est passée en force, en ne faisant que des concessions à la marge.
- La piscine des Closeaux : Les syndicats communaux CGT et FO ont signalés régulièrement les problèmes de sécurité sanitaire (Légionelle) sans aucune prise de décision de la municipalité.

La vie démocratique de la ville doit être réelle et participative afin que la voix de chaque citoyen soit entendue même entre deux élections. Développer la démocratie locale:

- C'est de permettre aux citoyens de s'informer, de débattre et de faire des propositions sur des projets communaux ou de gestion de la ville,
- C'est aussi de permettre et même de faciliter l'organisation des citoyens en collectifs afin de promouvoir ou de lutter contre des projets défendus pas la mairie,
- Mais c'est surtout de permettre la prise de décision par les citoyens.

NOS PROPOSITIONS

#1 PARTAGER LA PRISE DE DÉCISION AVEC LA MISE EN PLACE DE RÉFÉRENDUMS LOCAUX

- Il s'agit d'organiser une votation citoyenne, vote pour demander un référendum, dont le Conseil Municipal s'engagerait à respecter le résultat sur tous les grands sujets communaux (grands projets d'aménagement, Passage d'un service en DSP,...).
- Il sera accordé aux citoyens la possibilité d'organiser une votation citoyenne dès lors qu'une pétition réunissant au moins 10 % des habitants sera constituée.
- Il sera accordé le droit de vote aux mineurs de plus de 16 ans et aux étrangers résidents sur le territoire communal lors des votations citoyennes.

#2 FAVORISER L'IMPLICATION DES CITOYENS À PARTICIPER À LA VIE POLITIQUE DE LA VILLE

- Doter d'un budget participatif et rendre indépendant du conseil municipal les conseils de quartier (village). Les conseils de village ré-écriront eux-mêmes leur règlement intérieur lors d'une assemblée générale. Ils éliront leur bureau et président.
- Ouvrir aux habitants, 1 fois par trimestre, un temps de questions avant le conseil municipal.
- Organiser chaque année un débat public autour du rapport d'orientation budgétaire.

- Ouvrir l'ensemble des instances participatives aux étrangers résidant sur le territoire communal et aux mineurs de plus de 16 ans.
- Créer lorsque c'est nécessaire, des conseils de projet initialisés par les citoyens. Créés indépendamment les uns des autres pour examiner et co-construire les projets structurants de la ville (déplacement, urbanisme...). Ouverts à tous, ils seront composés de 5 collèges: élus dont opposition, experts, citoyens volontaires ou tirés au sort, entreprises et associations, représentants des conseils.

#3 FAVORISER L'ESPRIT ASSOCIATIF

- Mettre à disposition des associations les moyens nécessaires à leur fonctionnement: salle, aide juridique, aide à la communication, accès aux outils numérique.
- Valoriser et prendre en compte l'expérience acquise par l'engagement associatif en consultant les associations de manière systématique dans leurs domaines de compétence.

#4 REDONNER UN RÔLE ACTIF À L'OPPOSITION

- Proposer une fonction de maire-adjoint et de président de commission aux élus de l'opposition. Nous assurerons la représentation de chaque groupe d'opposition au sein des instances où la ville est présente (SITRU, Syndicat Vélib...).